

nion demandait à tous les principaux gouvernements de présenter des mesures législatives visant à éliminer, à modifier toutes les formes de publicité concernant le tabac ou à en atténuer l'attrait.

Le ministre a-t-il reçu un exemplaire de cette résolution et, si oui, pourrait-il dire à la Chambre ce qu'il en pense?

Alors, monsieur l'Orateur, vous avez dit:

A l'ordre. Le député me concédera sans doute que la question pourrait être facilement inscrite au *Feuilleton*. C'est le conseil que je me permets de lui donner.

J'ai réclamé l'occasion de traiter la question brièvement après dix heures, vu le grand nombre de personnes intéressées à connaître la réaction du ministre fédéral à cette proposition. Je suppose que le secrétaire de l'organisme a fait tenir la résolution au ministre provincial intéressé et au ministre de la Santé

nationale et du Bien-être social (M. MacEachen), étant donné que nous sommes aujourd'hui le 16 octobre et que la réunion a eu lieu le 22 septembre. J'aimerais entendre la secrétaire parlementaire, et je m'excuse auprès d'elle de nuire à son sommeil d'avant minuit en la retenant ici après dix heures.

Mme Margaret Rideout (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Que le député se rassure: il ne nuit certainement pas à mon sommeil d'avant minuit. Mais tout ce que je puis lui dire, c'est que le ministre n'a pas reçu de résolution et que je ne peux donc en ce moment offrir aucun commentaire.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 05.)